

BP option responsable d'entreprise agricole

| Financement | |
|---|--|
| Formation professionnelle continue | |
| Non conventionnée / sans dispositif | |
| Organisme responsable et contact | |
| EPELEFPA DE LA CREUSE - AHUN Edwige Sommerer 05.55.81.48.92 edwige.sommerer@educagri.fr | |
| Accès à la formation | |
| Publics visés : | |
| Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Actif(ve) non salarié(e) Elève sous statut scolaire | |
| Sélection : | |
| Dossier Entretien | |
| Niveau d'entrée requis : | |
| Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen) | |
| Conditions d'accès : | |
| <p>* Avoir entre 16 et 29 ans révolus Pour la formation BPREA, diplôme de niveau 4, les conditions d'entrée sont les suivantes : Les candidats doivent être âgés d'au moins 18 ans au moins. Ils doivent justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein à la date de la dernière unité capitalisable permettant de délivrer le brevet professionnel. Ces candidats doivent également justifier, lors de l'entrée en formation, de la possession d'un certificat d'aptitude professionnelle agricole ou d'un diplôme ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles de même niveau ou d'un niveau supérieur. Si les candidats ne satisfont pas aux exigences de diplômes, ils doivent attester, avant l'entrée en formation, soit de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, ou volontariat à temps plein en lien avec la finalité du diplôme postulé, soit de l'équivalent de trois années à temps plein. Le candidat doit en outre avoir un projet d'installation agricole à court ou à long terme, sans nécessairement avoir en sa possession le lieu définitif de cette implantation</p> | |
| Prérequis pédagogiques : | |
| Non renseigné | |
| Contrat de professionnalisation possible ? | |
| Non | |

Objectif de la formation

Très autonome, le titulaire de l'emploi travaille seul-e et en réseau avec l'appui d'associé-es, de salarié-es, d'agriculteur-rices voisin-es, de technicien-nes et de partenaires. Il dispose d'une forte capacité d'initiative. Il a le sens des responsabilités et la capacité à se remettre en cause. Il doit savoir écouter et dialoguer, et savoir s'entourer d'experts pour le conseiller dans ses décisions et l'accompagner dans ses projets. Il peut déléguer certaines fonctions ou activités dont il garde la responsabilité. Un-e responsable d'entreprise autant qu'un-e salarié-e hautement qualifié-e doivent maîtriser les techniques de production et, en fonction des orientations choisies, les procédés de transformation et de commercialisation

Contenu et modalités d'organisation

Compétences attestées : C1- Se situer en tant que professionnel C2- Piloter le système de production C3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème C4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise C5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise C6 / C7- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers Le diplôme vise à professionnaliser les futurs chefs d'entreprises agricoles. Des situations d'apprentissages ont été élaborées, à partir des capacités qui constituent les UC, conformément au référentiel pour permettre à l'apprenant d'acquérir les compétences techniques, nécessaires à son activité future, mais également de construire son projet d'installation. Ce dernier, est le « fil rouge » de la formation, car il balaie tous les thèmes présents dans le référentiel, pour permettre l'acquisition des capacités constituant le diplôme. Deux supports de formation sont proposés, en fonction des projets des apprenants. - Polyculture-élevage : ovin, bovin, porcin et volailles - Production maraîchère : production sous serre et de plein champ.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

BP option responsable d'entreprise agricole - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Chef(fe) d'exploitation agricole, salarié(e) d'exploitation, de coopérative, de CUMA, de service de remplacement.

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|--------------|-----------------------------|-----------|------------------------------|---------------|-----|-------------|
| 00169096 | du 01/09/2020 au 30/06/2022 | Ahun (23) | EPLEFFPA DE LA CREUSE - AHUN | Non éligible | | Contrat app |

00211975du 01/09/2021 au
30/06/2023

Ahun (23)

**EPLEFPA DE LA
CREUSE - AHUN**Non
éligible**00430276**du 01/09/2024 au
07/07/2026

Ahun (23)

CDFAA AHUNNon
éligible**00521649**du 01/09/2025 au
29/08/2027

Ahun (23)

**EPLEFPA DE LA
CREUSE - AHUN**Non
éligible**00639826**du 31/08/2026 au
31/08/2028

Ahun (23)

**EPLEFPA DE LA
CREUSE - AHUN**Non
éligible